

Commune de CHOISY : tableau descriptif de la carte

| Phénomène naturel | Description des historicités | Degré d'aléa | Occupation du sol | N° de zone |
|----------------------|--|--------------|-------------------|------------|
| T G | <p>Ruisseau des Petites Usse</p> <p>La rivière marque la limite Ouest de la commune. Elle s'écoule dans une vallée à fond plat dans un lit large de 1 à 3 m environ. Son pouvoir d'érosion de berges est très important, comme en attestent les nombreux glissements observés au dessus de ses rives (vers Buidon notamment). Mais ses débordements restent rares : ses dernières grandes inondations dateraient de 1960.</p> <p>Dans le tronçon où le ruisseau borde la RN508, aucun débordement sur la route n'a été signalé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Choisy-EGT1</i></p> | Fort Fort | Thalweg boisé | 1 |
| G | <p>Ruisseau des Vignettes</p> <p>Le ruisseau marque la limite Nord de la commune. Il s'écoule dans un thalweg boisé localement déstabilisé (affouillement de berges, loupes de glissements).</p> | Fort | Thalweg boisé | 2 |
| T G | <p>Affluents du ruisseau des Petites Usse, entre Buidon et Véry</p> <p>Ces ruisseaux dont le bassin versant est peu étendu ont creusé leur lit dans des thalwegs boisés qui s'approfondissent pour rejoindre le lit des Petites Usse. Les abords de ces thalwegs sont déstabilisés : on y observe de nombreux indices d'instabilités (loupes de glissements observées dans les prés).</p> | Fort Fort | Thalweg boisé | 3 |
| G | <p>Aux abords des thalwegs des ruisseaux entre Buidon, Véry et le Crêt Châtelard</p> <p>En raison de la nature géologique des terrains et de leur richesse en eau, les abords des thalwegs pourraient être affectés de phénomènes de glissements (fluage), soit naturellement après de fortes précipitations, soit lors de travaux de terrassements.</p> | Faible | Prés | 4 |

| | | | | |
|----------------------|--|--------------|---------------|----------|
| H | A l'Est de la Balmette Cette zone humide est située en aval d'une exploitation agricole bovine. Elle joue le rôle de tampon hydrique des eaux du bassin versant et d'épurateur des flux provenant de l'exploitation. Sa superficie a largement diminué ces dernières années. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i> | Faible | Prés | 5 |
| T G | Nant des Cès, ruisseaux des Mégevants, des Fleurets, du Creux et leurs affluents Ces ruisseaux présentent tous les mêmes caractéristiques. Ils ont creusé leur lit dans de larges thalwegs boisés, localement déstabilisés par affouillement des berges. L'approfondissement du lit et l'apparition de glissements sont favorisés par la nature géologique sensible des terrains (dépôts morainiques hétérogènes). Les débordements des ruisseaux sont rares en raison de l'encaissement du lit. En revanche, les lits sont parfois encombrés de branchages voire de troncs et les risques d'embâcles en aval sont réels. Nota : durant 2007, le thalweg situé en rive droite du ruisseau des Parents s'est largement déstabilisé au niveau de la terrasse d'une habitation (avis du RTM en novembre 2007 pour d'éventuels travaux de confortement). <i>Cf. Photographie Choisy-EGT2</i> | Fort Fort | Thalweg boisé | 6 |
| G | Entre les Parents et les Bourgeois Le versant ne présente pas de glissement actif mais le secteur pourrait être déstabilisé dans les prés situés de part et d'autres des profonds thalwegs qui le traversent. | Faible | Prés | 7 |
| H | A l'Est des Mégevand, au Nord-Est du point coté 707 m Une petite zone humide s'est développée en limite de forêt. Une espèce en listes rouges y a été recensée. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i> | Faible | Prés | 8 |
| T G | Ruisseau du Creux de Vallières et ses affluents Ces ruisseaux présentent les mêmes caractéristiques que les autres ruisseaux de la commune. Ils ont creusé leur lit dans de larges thalwegs boisés, localement déstabilisés par affouillement des berges. L'approfondissement du lit et l'apparition de glissements sont favorisés par la nature géologique sensible des terrains (dépôts morainiques hétérogènes). Les débordements des ruisseaux sont rares en raison de l'encaissement du lit. En revanche, les lits sont parfois encombrés de branchages voire de troncs et les risques d'embâcles à l'aval sont réels. | Fort Fort | Thalweg boisé | 9 |

| | | | | |
|----------------------|--|----------------|---------------|-----------|
| G | <p>Entre Fresnay et Chez Croset</p> <p>Les prés riches en eau sont localement affectés de loupes de glissements et de ruptures de pentes irrégulières qui illustrent la déstabilisation superficielle et localisée du secteur (arbres penchés).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Choisy-EG1 et EG2</i></p> | Moyen | Prés | 10 |
| T G | <p>Ruisseau des Menulles</p> <p>Le lit du ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé, localement déstabilisé par affouillement. Aucun débordement n'est à signaler mais l'encombrement du lit pourrait provoquer des embâcles en aval.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Choisy-EG3</i></p> | Fort Fort | Thalweg boisé | 11 |
| H | <p>Les Marais Pontaux</p> <p>Une zone humide (jonchaie) s'est développée dans la dépression située entre les Marais Pontaux et Rosières. Elle est peu importante mais peut jouer un rôle hydraulique du fait de la pression agricole et urbanistique des environs.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p> | Faible | Prés | 12 |
| P | <p>Au Sud-Est de Rosières</p> <p>Quelques barres rocheuses d'apparence fracturée affleurent au milieu des bois. Les chutes de pierres qui pourraient se produire seraient rapidement freinées par la végétation. Aucune n'a été mentionnée par la commune.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Choisy-EPI</i></p> | Faible | Bois | 13 |
| H | <p>La Clef des Faux</p> <p>Le plateau est occupé par une prairie marécageuse traversée de quelques fossés d'écoulements. Deux plans d'eau artificiels ont été creusés : un étang situé dans le massif boisé Ouest créé en 1987 et une mare en bordure Nord de la prairie marécageuse, creusée en 1991 (?). L'étang est cerné d'un grand bourrelet de terre et la mare est alimentée par un fossé venant du côté Sud. Ces plans d'eau sont gérés par l'ACCA.</p> <p>Le secteur présente de forts intérêts de par sa flore (espèces protégées, en listes rouges et d'intérêt local) et sa faune (avifaune très riche). Il joue aussi un rôle de stockage d'eau très important (tampon hydrique) en raison de son étendue.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i> <i>Cf. Photographie Choisy-EH1</i></p> | Fort Faible | Prés | 14 |

| | | | | |
|----------------------|---|--------------|---------------|-----------|
| H | A l'Est de Rossy Une zone humide s'est développée dans une légère dépression : elle présente de forts intérêts du point de vue de sa flore (espèces protégées, en listes rouges et d'intérêt local) et de sa faune. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i> | Faible | Prés | 15 |
| T G | Ruisseau de Mallabranche Le ruisseau présente les mêmes caractéristiques que celui des Menulles. Aucun débordement n'a été signalé. | Fort Fort | Thalweg boisé | 16 |
| G | Champs du Bas Le versant situé au dessus du thalweg possède de fortes pentes. La nature des terrains et l'affouillement en pied du versant par le ruisseau pourrait favoriser l'apparition de glissements. | Faible | Prés, bois | 17 |